



## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW TELBEC CODE 01

Mont-Orford

### LES TERRES RETIRÉES PAR LE GOUVERNEMENT CHAREST EN 2006 DOIVENT ÊTRE RÉINTÉGRÉES DANS LE PARC

**Québec, le mardi 4 novembre 2008** – La députée de Rouyn-Noranda/Témiscamingue et porte-parole du Parti Québécois en matière de faune et parcs, Johanne Morasse, et le député de Vachon et porte-parole en matière d'environnement, Camil Bouchard, demandent au gouvernement du Québec, actuellement dirigé par Jean Charest, de réintégrer dans les limites du Parc national du Mont-Orford les terres qu'il en avait retirées pour les privatiser. Les députés du Parti Québécois étaient accompagnés, pour l'occasion, de représentants de la Coalition SOS Parc Orford.

À cet effet, le Parti Québécois déposera à l'Assemblée nationale un projet de loi, *Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques afin de réintégrer dans les limites territoriales de ce parc les terres qui en ont été distraites*.

Les députés rappellent que la réintégration des terres que le gouvernement Charest voulait vendre en 2006 permettrait enfin de mettre fin à cette invraisemblable saga. « Le gouvernement libéral a voulu, par bâillon, céder un parc national à l'entreprise privée! Privatiser un patrimoine collectif, seul Jean Charest peut penser à ça en tout temps, mais surtout lorsqu'il est à la tête d'un gouvernement majoritaire », a déclaré Johanne Morasse.

« En juin 2007, la ministre Line Beauchamp s'est résignée, à la suite de protestations très claires de la part de la population depuis l'annonce de privatisation pendant plus d'un an, à ne pas vendre les hectares exclus du Parc national du Mont-Orford, tel qu'indiqué dans la loi 23 adoptée sous bâillon en 2006. Quand le gouvernement libéral s'est ravisé avec le projet de loi 21 en juin 2007, nous avons affirmé que c'était un premier pas, mais qu'il fallait faire plus pour protéger définitivement le parc. Il faut maintenant franchir le dernier pas car actuellement, il est toujours possible pour un entrepreneur, profitant d'un bail emphytéotique, de bâtir sur ces terrains exclus », a déclaré Camil Bouchard.

« Au Parti Québécois, nous voulons nous assurer que la situation soit clarifiée une fois pour toutes et voulons s'assurer que soient retournées dans les limites du parc les terres qui en ont été distraites », a conclu Johanne Morasse.

Rappelons qu'une majorité de citoyens de la région de l'Estrie souhaitent que le gouvernement Charest arrête de jouer au plus fin, renonce à privatiser une partie du parc et réintègre les terres extraites en 2006 dans les limites du Parc national du Mont-Orford.

– 30 –

Source :           Éric Gamache  
                      Attaché de presse  
                      Aile parlementaire du Parti Québécois  
                      418 644-9318